

Laine wallonne plutôt qu'australienne

TEXTILE

La filière laine prend un réel départ en Wallonie. Formations, visites partenariats, collectes et surtout productions sont accessibles à tous.

Dominique WAUTHY



Christian Knubben collecte aujourd'hui à petite échelle, la laine de trois races de mouton: Ardennais roux, Laitier belge et Île de France. Pour en sortir de doux tapis et de chaudes semelles.

« Avec les 450 kg de cette matière première de qualité, je me suis rendu en Bavière pour en revenir avec des plaques de 3 mm d'épaisseur feutrées à l'eau. » Cette laine dense et drue deviendra tapis de yoga et semelles intérieures pour chaussures. « Pour une laine blanche de qualité prête à être lavée et triée, on propose 3,35€ du kilo au propriétaire de l'animal », explique encore le Sprimontois Christian Knubben rentré hier dans le conseil d'administration de la filière laine. En 4 ans, cette dernière a permis de faire passer de 4 à 30 le nombre de produits de série en laine locale mis sur le marché local.

Environ 140 tonnes de laine brute (en suint) sont récoltées par an en Région wallonne; ce qui donne 70 à 90 tonnes de laine propre à être exploitée. Pour réaliser des produits finis en circuit court, quelque 60 éleveurs et tondeurs de la Filière laine récoltent aujourd'hui environ 15 tonnes de laine par an, soit un dixième de la tonte. Les tontes ont lieu de mai à août, des acteurs de la filière comme Christian valorisent alors les toisons en leur trouvant des débouchés. « Plutôt que d'acheter de la laine australienne lavée et feutrée en Chine, on peut aujourd'hui proposer à des industriels une laine locale de première qualité. C'est un début, de petites productions se mettent en place. Nous étions six artisans présents à Valériane. Le public se

montre très intéressé et s'étonne de la qualité proposée. Il reste encore à sensibiliser de nombreux petits éleveurs, chaque mouton tondu peut fournir jusqu'à 2,5 kg de toison. »

Les plaids, par exemple, rencontrent beaucoup de succès grâce à la qualité des fibres exploitées. Christian Knubben a lui-même fait appel au savoir-faire de Traitex à Verviers. Ce lavoir industriel traite des tonnes de laines venues d'un peu partout. Une fois lavée, triée et séchée, la laine perd 40% de son poids initial. « *Pour obtenir du feutre à petite échelle, je me suis rendu à Ath, mais pour des quantités plus importantes, il faut se déplacer en Allemagne, en Suisse ou en France où les chaînes de productions réclament un minimum de 300 kg pour une mise en route.* »

www.laines.be

Le site internet de la filière laine est fréquenté par plus de 230 personnes par jour. La laine reste une valeur sûre. Reporters/BRINGARD Denis/SUN

TEXTILE

Laine wallonne plutôt qu'australienne

La filière laine prend un réel départ en Wallonie. Formations, visites, partenariats, collectes et surtout productions sont accessibles à tous.

◆ Dominique WAUTHY

Christian Knubben collecte aujourd'hui à petite échelle, la laine de trois races de mouton : Ardennais roux, Laitier belge et Ile de France. Pour en sortir de doux tapis et de chaudes semelles.

« Avec les 450 kg de cette matière première de qualité, je me suis rendu en Bretagne pour en revenir avec des plaques de 3 mm d'épaisseur feutrées à l'eau. » Cette laine dense et drue deviendra tapis de yoga et semelles intérieures pour chaussures. « Pour une laine blanche de qualité prête à être lavée et triée, on propose 3,35 € du kilo au propriétaire de l'animal », explique encore le Sprimontois Christian Knubben rentré hier dans le conseil d'administration de la filière laine. En 4 ans, cette dernière a permis de faire passer de 4 à 30 le nombre de produits de série en laine locale mis sur le marché local.

Environ 140 tonnes de laine brute (en suint) sont récoltées par an en Région wallonne ; ce qui donne 70 à 90 tonnes de laine propre à être exploitée. Pour réaliser des produits finis en circuit court, quelque 60 éleveurs et tondeurs de la Filière laine récoltent aujourd'hui environ 15 tonnes de laine par an, soit un dixième de la tonne. Les tonnes ont lieu de mai à août, des acteurs de la fi-

Le site internet de la filière laine est fréquenté par plus de 230 personnes par jour. La laine reste une valeur sûre.



Reportage: DOMINIQUE WAUTHY

lière comme Christian valorisent alors les toisons en leur trouvant des débouchés. « Plutôt que d'acheter de la laine australienne lavée et feutrée en Chine, on peut aujourd'hui proposer à des industriels une laine locale de première qualité. C'est un début, de petites productions se mettent en place. Nous étions six artisans présents à Valériane. Le public se montre très intéressé et s'étonne de la qualité proposée. Il reste encore à sensibiliser de nombreux petits éleveurs, chaque mouton tondu peut fournir jusqu'à 2,5 kg de toison. »

Les plaids, par exemple, rencontrent beaucoup de succès grâce à la qualité des fibres exploitées. Christian Knubben a

lui-même fait appel au savoir-faire de Traitex à Verviers. Ce la-voir industriel traite des tonnes de laines venues d'un peu partout. Une fois lavée, triée et séchée, la laine perd 40 % de son poids initial. « Pour obtenir du feutre à petite échelle, je me suis rendu à Ahl, mais pour des quantités plus importantes, il faut se déplacer en Allemagne, en Suisse ou en France où les chaînes de productions réclament un minimum de 100 kg pour une mise en route. »

► www.lainelb.be

Des sacs chez le dernier tricoteur wallon

Ygaëlle Dupriez nous parle des avancées significatives de la Filière laine. Une filière pas seulement wallonne.



En 5 ans d'existence, un premier bilan ?

On produit aujourd'hui courtes, chaussons, matelas, surmatelas, oreillers, isolants, gants... 100 % en laine de chez nous. On touche tondeurs, fileuses, tisseurs, feutriers, tricoteuses particulières et diverses entreprises de traitement et transformation. Ce qui est nouveau, c'est l'intérêt des stylistes et designers pour la laine. Dans notre charte, on développe à la fois l'aspect artisanal et industriel tout en travaillant également avec des PME pour la production de séries.

Vous avez un exemple ?

L'entreprise tournaise Cee-tex, le dernier tricoteur wallon qui produit autant les gilets Stromae que les écharpes de supporters, a ainsi réalisé pour nous une ligne de sacs en laine. Nous possédons désormais un répertoire d'entreprises comme la microfiliature du maquis à Clergnon, car certaines ne travaillent qu'avec un contenant de 25 tonnes minimum !

Des collaborations existent ?

Il existe de nombreuses initiatives locales, en France, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie... Nos formations à la tonte (1 jour) se font en France. Il existe

« Sur les 140 tonnes de laine produites en Wallonie par an, 15 trouvent un débouché local. »

aussi des partenariats avec l'Allemagne et le Grand-duché de Luxembourg. Le problème chez nous, outre le manque de transformateurs, c'est un élevage très disséminé et de nombreuses races présentes avec peu d'éleveurs professionnels. On doit trouver des solutions pour fabriquer des produits en mélangeant différents types de laine et trouver le bon fil.

L'intérêt du public semble certain, mais quel est le coût ?

On propose un calcul du coût de la récolte. Le prix de la laine était de 60 centimes le kilo en 2010 ; depuis, il remonte chaque année. C'est une matière cotée sur les marchés internationaux, la main mise asiatique est très forte. Notre mérite est de défendre un circuit court non alimentaire et des savoir-faire avec une matière pourtant considérée comme déchet animal par l'UE !

◆ W.W.

◆ POLITIQUE

Wilmès a reçu les clés du cabinet du ministère du Budget

Sophie Wilmès a officiellement reçu hier les clés du cabinet du ministère du Budget des mains de Hervé Jamar. La nouvelle ministre fédérale du Budget chargée de la Loterie Nationale s'est dite sereine mais consciente « des obstacles à venir », appréciant que son prédécesseur, qui deviendra gouverneur de la Province de Liège jeudi prochain, ait posé les jalons « de l'assainissement budgétaire dont nous avons besoin ». Elle a en outre souligné que M. Jamar avait accordé beaucoup d'importance au fait que l'État « doit être un bon payeur et plus un mauvais payeur ». « Je pense que cela fait aussi partie des engagements de notre pays », a-t-elle commenté.

RETARDS DE PAIEMENTS

« En justice si pas d'accord de dédommagement à l'amiable »

Si un accord sur un dédommagement des commerçants n'est pas trouvé à l'amiable, l'affaire ira en justice. C'est ce qu'a indiqué hier l'Union des classes moyennes (UCM), après le problème technique qui a retardé la semaine dernière le versement des montants payés par Bancontact. Selon le Syndicat neutre pour indépendants (SNI), une compensation est évidente et elle devra être « à la hauteur » du préjudice subi par les commerces.

« Nous sommes en discussions avec Worldline (la société qui gère les paiements électroniques en Belgique, NDLR) qui n'a pas encore

formellement accepté le principe d'un dédommagement », explique Jonathan Lesieux, conseiller au service d'étude de l'UCM. Si les discussions ne débouchent pas sur une indemnisation à l'amiable, il y aura une action en réparation collective. Le SNI, lui, assure que Worldline a promis une compensation, sans préciser sous quelle forme celle-ci interviendra. L'organisation ajoute qu'elle attend les propositions de Worldline et évaluera si celles-ci sont « suffisantes ».

Les représentants des commerçants n'ont pas encore fixé de rendez-vous avec Worldline, mais une concertation devrait avoir

lieu ce mardi ou mercredi, selon l'UCM.

Comeos, qui représente les grandes enseignes, indique que ses membres n'ont pas connu de problèmes notoires et ne sont donc pas concernés par la question d'une éventuelle compensation, note Peter Vandenberghe, directeur de la communication.

Un problème technique survenu chez Worldline a privé de nombreux commerçants de leurs recettes Bancontact la semaine dernière. La société avait assuré que le problème serait résolu samedi et que tous les versements arriveraient au plus tard lundi sur les comptes. ■

Permanences pension supprimées

PENSIONS ◆ L'institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI) et l'Office national des Pensions (ONP) vont revoir leur réseau de permanences locales et supprimeront les moins fréquentées à partir du 1^{er} octobre. Cependant, le nombre total d'heures de présence des experts en matière de pensions sur le terrain augmentera de 25 % pour l'ONP et de 39 % pour l'INASTI. Cette organisation sera évaluée après 3 mois. Les Pointpensions communs avec le SdPSP (le Service des pensions du secteur public) seront maintenus. Les permanences restantes ont été réparties de manière égale sur l'ensemble du territoire.

► www.permanencespension.be